

## Réunion d'information syndicale Spéciale AESH

Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU vous proposent de vous rencontrer lors d'une réunion d'information syndicale qui aura lieu

**Le mercredi 14 décembre 2020**  
**De 09h30 à 12h ou de 14h à 16h30**  
**selon votre convenance**

Cette réunion se déroulera en visioconférence.

Pour y participer il vous suffit de vous inscrire, par mail à

[s3cle@snes.edu](mailto:s3cle@snes.edu) ou à [snu63@snuipp.fr](mailto:snu63@snuipp.fr)

en précisant si vous serez présent(e) le matin ou l'après-midi.

Suite à votre inscription, vous recevrez le lien pour assister à la visioconférence.

### Ordre du jour :

**Actualités dans l'Académie :**  
**Droits et conditions de travail**  
**Revalorisation salariale**  
**Prestations sociales**

**Lors de cette réunion, nous répondrons à vos questions et échangerons avec vous sur l'actualité de notre Académie.**

*Conformément à l'article 5 du décret du 28 mai 1982, les personnels ont la possibilité d'assister pendant leur temps de service à une réunion d'information syndicale dans la limite de 3 demi-journées par année scolaire.*

*Pour cela, il vous suffit juste d'envoyer une autorisation d'absence à votre coordonateur PIAL en indiquant le motif suivant : "Réunion d'Information Syndicale".*

**Nos droits ne s'usent que si on ne s'en sert pas !**